

LE DEVOIR DE MEMOIRE EST LE DEVOIR D'APPRENDRE DE SON PASSE

Communiqué de presse de la FONDATION DU CAMP DES MILLES : MEMOIRE ET EDUCATION (25 avril 2010 - 14h)

Au Wagon-Souvenir des Milles, sur les lieux mêmes du départ de 2500 hommes, femmes, et enfants juifs du Camp des Milles vers Auschwitz en août et septembre 1942, s'est tenue une cérémonie commémorative à l'occasion de la 65^{ème} Journée nationale du souvenir de la déportation. Le nombre et la diversité des présents – sous-préfet d'Aix, nombreux élus de toutes sensibilités, anciens déportés et résistants, mais aussi de jeunes aixois venus lire les noms des enfants déportés - illustre bien l'importance de cette mémoire pour aujourd'hui et pour demain.

L'émotion était forte devant le wagon. Après le dépôt de gerbes devant les drapeaux du monde combattant, furent rappelés les noms retrouvés de 85 enfants sur la centaine d'enfants déportés des Milles vers l'extermination nazie.

Dans son message, Mr Jean-Louis Medvedowsky, président de l'Union des Déportés, Internés, Familles de Disparus et Fusillés de la Résistance Aixoise rappelle : *« N'oublions pas que l'idéologie nazie et celle de ses complices était complexe dans sa perversité et ne se limitait pas au racisme : la haine qu'elle véhiculait s'exerçait envers les faibles, les pauvres, les esprits libres et généreux, les patriotes fidèles à la démocratie... »*

Le poème « Liberté » écrit par Mme Denise Toros Marter co-présidente de l'Association du Wagon-Souvenir et déportée à l'âge de 16 ans à Auschwitz a été lu par Mme Odile Boyer. Emotion renforcée avec l'écoute du chant de Jean Ferrat (« Nuit et brouillard »).

Mr Alain Chouraqui, président de la « Fondation du Camp des Milles : Mémoire et Education » insista sur le fait *« que nul ne doit se croire à l'abri quand montent les intolérances idéologiques, religieuses, ethniques, nationales. Et que nul n'est à l'abri lorsque se met en place un régime autoritaire... Le devoir de mémoire est tout autant le devoir de souvenir de ceux qui ont tant souffert que le devoir d'apprendre de son passé. Chacun doit apprendre que l'on peut résister aux engrenages fatals par la violence légitime, mais aussi par les armes de l'esprit et par l'arme de la parole. Comme le firent les nombreux intellectuels et artistes internés au camp des Milles... Puisse cette histoire terrible renforcer notre vigilance devant les multiples signes actuels de crispations identitaires et de peurs sociétales, devant la montée des extrémismes en Europe et devant l'agressivité d'un dictateur qui ne cache même pas ses intentions génocidaires. »*

Mme Maryse Joissains-Masini, député-maire d'Aix-en-Provence, a affirmé que *« lorsqu'une société perd ses repères, son intelligence et ses références, rien ne distingue plus l'homme de l'animal. La société doit être juste, équilibrée et ne pas sombrer dans l'excès. Nous devons, à titre individuel et collectif, ne pas nous laisser aller à détester ou à haïr, même si ces sentiments sont parfois naturels. Et il faut que nous apprenions à nos enfants que certains chemins doivent être barrés. »*

Enfin, Mr Yves Lucchesi, sous-préfet d'Aix-en-Provence, lut un message rédigé conjointement par les grandes associations nationales de déportés.

« Il y a 65 ans, au printemps 1945, André Malraux écrivait que la vraie civilisation triomphait de la barbarie. Grâce à l'ONU, aux progrès de la justice pénale internationale et aux ONG qui mobilisent la jeune génération, renaît l'espoir de croire en l'avenir. Nous croyons que le printemps refleurira si nous tirons les enseignements du passé »

Il a ensuite rendu hommage à *« l'action de la Fondation du Camp des Milles qui, aidée par les partenaires publics, locaux, régionaux et nationaux, poursuivra le devoir de mémoire pour qu'une telle horreur ne se reproduise plus. »*

Rappelons que le Camp des Milles fut le principal camp d'internement, de transit et de déportation de la région Sud-est, et reste le seul camp français encore intact et aménageable. Il vit passer 10 000 internés de 27 nationalités, parmi lesquels 2500 hommes, femmes et une centaine d'enfants juifs furent déportés vers Auschwitz via Drancy.

L'ambition du futur Mémorial du Camp des Milles est de renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constituera, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique innovante dans un lieu de mémoire. L'ouverture au public du futur Mémorial est prévue au deuxième semestre 2011.

Les principaux partenaires publics, privés et associatifs de l'opération « Mémoire du Camp des Milles » sont les suivants : Etat (Ministères de la Culture, de l'Education nationale et de la Défense), Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecuireuil et France Télécom.

Contact : Odile Boyer - Tél : 06 13 24 24 25: odile.boyer@campdesmilles.org ; www.campdesmilles.org